

## Conditions générales de vente Avis nécrologiques

Mises à jour le : 01/01/2023

### Préambule

---

La Société Ouest-France (ci-après « Ouest-France ») propose une rubrique « Obsèques » dans ses journaux et sur son site <https://avis-de-deces.ouest-france.fr> dans laquelle figure les annonces nécrologiques et divers services associés.

Ouest-France a confié à Additi Com, sa régie, un mandat exclusif pour proposer, recueillir, promouvoir, rédiger et transmettre les avis nécrologiques à insérer dans toutes ses publications et sur son site internet.

Les avis nécrologiques, ainsi que les différents services associés, peuvent être achetés par le commanditaire de l'avis (ci-après le Client) soit directement auprès du Service Accueil Obsèques de Additi Com au **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, n° non surtaxé) ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 11h à 19h30) ou à l'adresse [sao@additi.fr](mailto:sao@additi.fr), soit auprès des Entreprises de Pompes Funèbres.

### Article 1 : L'offre

---

#### ↳ **Contenu de l'offre**

- insertion d'un texte composé (avis d'obsèques, avis de décès, remerciements, souvenirs, avis de messe, avis d'anniversaire...) avec des options possibles (photos, symbole, 2 colonnes encadrées) dans Ouest-France, dimanche Ouest-France et/ou son site internet, a minima dans un département.

- le jour de la parution dans le journal, insertion du nom et prénom du défunt, de l'enseigne des pompes funèbres gérant la cérémonie dans la rubrique « Les Avis d'obsèques du jour »\*, et dans l'avis si l'Entreprise de Pompes Funèbres le demande.

- le jour de l'évènement, insertion des éléments de cérémonie dans la rubrique Les cérémonies du jour\* du journal du département correspondant au lieu de cérémonie

- mise en œuvre des services proposés par le site [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr) et par le site national partenaire Dans nos Cœurs : espace défunt reprenant la diffusion de(s) avis publié(s) dans Ouest-France, dépôt de condoléances et de marques de sympathie, gestion de l'espace défunt, achat de fleurs, de bougies virtuelles et tout autre service et produit à venir

- l'envoi par email à la personne ayant commandé l'avis ou à celle de son choix du justificatif de la parution et des condoléances déposées dans l'espace défunt ; cela suppose de fournir à Ouest-France au moins une adresse mail.

\* En cas de manque de place dans la page du jour, la priorité étant faite aux avis d'obsèques, le journal se réserve le droit de ne pas insérer les rubriques remerciement, avis de messe, etc. ; dans ce cas le Client ne pourra prétendre à aucun dédommagement.

En cas de commande par téléphone, le Client ne peut exercer son droit de rétractation de 14 jours dans la mesure où le service est totalement exécuté avant la fin de ce délai de rétractation.

#### ↳ **Composition de l'avis**

ADDITI COM ou l'Entreprise de Pompes Funèbres est chargé(e) d'aider le Client pour la rédaction du texte des avis afin qu'il soit en conformité avec les normes déontologiques et techniques des journaux et du site internet et qu'il ait le maximum d'efficacité.

#### ↳ **Validation de l'avis**

En cas de commande par téléphone, ADDITI COM relit le texte au Client pour qu'il donne son accord avant publication.

En cas de transmission par mail, ADDITI COM transmet au Client, par mail, une confirmation de commande, après validation et paiement de celle-ci.

En cas de commande auprès de l'Entreprise de Pompes Funèbres, celle-ci se charge de présenter à son Client un devis (texte et tarif), le détail de l'offre et d'obtenir son « Bon à publier ».

Si la commande est passée par un particulier, ADDITI COM se réserve la possibilité de rappeler le Client sur un poste téléphonique fixe afin de vérifier la crédibilité de l'avis et la réalité du décès mentionné.

L'Entreprise de Pompes Funèbres peut également procéder au paiement sécurisé par carte bancaire.

Dans l'hypothèse où le Client recourt au Service de ADDITI COM à travers l'Entreprise de Pompes Funèbres, le Client est informé que ADDITI COM, se réserve le droit de refuser tout ou partie, elle seule étant juge et sans avoir à en indiquer la raison, de toute insertion qu'elle estimerait contraire aux intérêts politiques, moraux et économiques des journaux et du site internet.

Il s'agit notamment et principalement de mention pouvant nuire à autrui ou faisant parler la personne défunte ou susceptible d'alimenter les querelles familiales ou de dénonciation.

#### ↪ **Publication de l'avis**

Une fois l'avis validé, il est publié dans le journal ainsi que sur son site internet. Le nom et le prénom du défunt ainsi que les précisions sur la cérémonie sont transmis et également publié sur le site internet [www.dansnoscoeurs.fr/](http://www.dansnoscoeurs.fr/) et sur le site Libra Memoria [www.libramemoria.com/](http://www.libramemoria.com/).

Dans l'hypothèse où le Client recourt au Service de ADDITI COM à travers l'Entreprise de Pompes Funèbres, l'avis pourra être mis en ligne sur le propre site de l'Entreprise de Pompes Funèbres.

#### ↪ **Griffe des pompes funèbres**

Lors de la transmission des avis d'obsèques/décès, et sous réserve que le compte Client ne soit pas débiteur, ADDITI COM indique gratuitement à la fin du texte, les coordonnées du magasin de pompes funèbres émetteur sous forme de griffe. Considérant qu'il ne s'agit pas d'un espace publicitaire mais d'un contenu informatif à destination des lecteurs pour leur faciliter la mise en contact avec le professionnel qui gère les obsèques du défunt, seul le journal/site pourra décider de la forme et du contenu de cette griffe. Toutefois, le Client peut refuser l'insertion de cette mention sur simple demande lors de sa commande.

Les autres éléments caractéristiques des Entreprises de Pompes Funèbres sont payants par ces dernières.

#### ↪ **Information des familles**

ADDITI COM ou le cas échéant l'Entreprise de Pompes Funèbres s'engage à expliquer au Client le contenu et le fonctionnement de cette offre globale.

---

## **Article 2 : Liberté des familles**

Le Client est informé qu'il peut récupérer ces CGV directement auprès de ADDITI COM aux coordonnées présentes ci-dessus. Le Client peut également commander un avis nécrologique auprès de l'Entreprise de Pompes Funèbres, faisant partie de l'annuaire des professionnels de ADDITI COM.

---

## **Article 3 : Tarification des avis**

Les prix à appliquer ainsi que les éventuels barèmes et dégressifs sont ceux définis par ADDITI COM et fournis sur les devis ou sur les factures adressées à l'Entreprise de Pompes Funèbres pour les transmissions par fax ou téléphone.

Le Client devra régler le même tarif, qu'il fasse appel aux services des Pompes Funèbres ou directement au service de ADDITI COM.

La pratique de rabais, remises, ristournes ne peut s'effectuer que sous la condition d'un accord préalable et express de ADDITI COM. C'est notamment le cas pour les avis nécrologiques concernant un défunt abonné au journal Ouest-France dont le Client bénéficie d'une remise de 10% sur simple demande lors de la commande.

---

## **Article 4 – Règlement des commandes**

Les commandes passées directement auprès de ADDITI COM seront réglées comptant par carte bancaire.

Les avis nécrologiques commandés auprès d'une Entreprise de Pompes Funèbres seront soit réglés au comptant par carte bancaire soit sur facture émise par l'Entreprise de Pompes Funèbres selon la décision de l'une ou de l'autre des

parties. Dans tous les cas, l'Entreprise de Pompes Funèbres est du croire pour tous les ordres apportés par ses soins. En sa qualité de du croire, elle se réserve le droit de refuser toute demande dont le crédit lui semblerait douteux.

## **Article 5 – Erreur et litige**

---

En cas de problèmes liés au contenu de l'annonce, le Client peut contacter le Service Accueil Obsèques de ADDITI COM au **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, n° non surtaxé) ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 11h à 19h30 ou à l'adresse [sao@additi.fr](mailto:sao@additi.fr) ou à l'adresse postale suivante :

ADDITI COM  
Service Accueil Obsèques  
10 rue du Breil  
35000 RENNES

Si le Client a transmis l'avis par l'intermédiaire d'une Entreprise de Pompes Funèbres, il est préférable qu'il s'adresse en priorité à celle-ci.

Dans tous les cas, ADDITI COM s'efforce de trouver la meilleure solution pour satisfaire son Client en faisant preuve d'écoute et de bienveillance. Cela peut se traduire par une nouvelle parution de l'avis, l'insertion d'un avis dans une autre rubrique de la page nécrologie et/ou le remboursement de la commande initiale ou toute autre action permettant de rétablir au mieux la situation. Toutefois, l'insertion dans le journal et sur le site de la mention « rectificatif » ou « erratum » reste très exceptionnelle et à la discrétion d'Ouest-France et/ou de ADDITI COM afin de ne pas perturber les autres lecteurs de la rubrique Obsèques. Cette décision est sans appel.

## **Article 6 : Propriété intellectuelle**

---

Tous les éléments, documents, fichiers, données et informations, de quelque nature que ce soit et quel que soit le support, fournis par ADDITI COM ou l'Entreprise de Pompes Funèbres au Client dans le cadre des présentes CGV demeurent la propriété pleine et entière de ADDITI COM. Son usage lui est exclusivement réservé.

## **Article 7 : Protection des données personnelles**

---

7.1 - ADDITI COM s'engage à mettre en œuvre les meilleurs moyens pour respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel et notamment les dispositions du Règlement général européen de protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD) et celles de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (LIL).

ADDITI COM s'engage à mettre les meilleurs moyens en œuvre pour :

- traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/ont l'objet de la prestation à savoir la rédaction et la publication de l'avis d'obsèques, offrir la possibilité d'exprimer des condoléances et aussi pour pouvoir échanger des informations avec ses Clients, dans le cadre des activités de ADDITI COM (avis de remerciements, messes, dons aux associations, etc.) ;
- garantir la confidentialité des données à caractère personnel et à ce titre, veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

ADDITI COM s'engage à ne pas transférer les données à caractère personnel à des tiers hormis ses sous-traitants qui interviennent nécessairement pour répondre aux finalités du traitement notamment les Entreprises de Pompes Funèbres, Ouest-France où l'avis sera publié et l'hébergeur. Par ailleurs, les fichiers sont également transmis à un généalogiste.

Les données personnelles sont hébergées sur des serveurs situés en Union européenne.

7.2 – ADDITI COM conserve les données à caractère personnel pendant une période de 2 ans à compter de la date de la publication de l'avis. Les données à caractère personnel sont ensuite archivées de manière à respecter les obligations légales de ADDITI COM puis supprimées.

7.3 ADDITI COM rappelle au Client qu'il peut exercer ses droits d'accès, d'interrogation, de rectification, d'opposition, droit à l'effacement, droit à l'oubli, droit à la limitation du traitement et droit à la portabilité des données auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) en lui envoyant un email à [pdp@sipa.ouest-france.fr](mailto:pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par voie postale à Délégué à la Protection des Données Personnelles – SIPA Ouest-France ZI Rennes Sud-Est – 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex Néanmoins, ADDITI COM informe le Client qu'il pourra être demandé une preuve de son identité. Le délai de réponse à l'exercice de l'un ou l'autre de ces droits ne débutera qu'à compter de la réception de la preuve d'identité par ADDITI COM.

7.4 – La CNIL est l'autorité de contrôle du respect des dispositions légales relatives à la protection des données à caractère personnel. Les coordonnées de la CNIL sont accessibles sur son site Internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

7.5. - ADDITI COM rappelle en tant que de besoin au Client sa politique de protection des données personnelles disponible sur le site Internet <https://avis-de-deces.ouest-france.fr/>.

## **Article 8 : Non validité partielle**

---

Si une ou plusieurs dispositions des présentes sont tenues pour non valides par une loi ou un règlement, ou déclarées comme telles par décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites, les autres dispositions des présentes garderont toute leur force et leur portée.

Toute commande d'avis nécrologique sous-entend que le Client accepte les Conditions Générales de Vente ci-dessus éditées par ADDITI COM, disponibles sur le site <https://avis-de-deces.ouest-france.fr> ou sur simple demande auprès du Service Accueil Obsèques au **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, n° non surtaxé), ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et les jours fériés de 11h à 19h30.